

6) FORMATION FEDERALE SPECIFIQUE : LE DEBK

Le Diplôme d'Enseignant Body Karaté

La ligue Régionale propose une certification qui permet à tout licencié, titulaire ou non du 1^{er} Dan, Duan ou Dang, d'animer cette activité, au sein d'un club affilié à la FFK et en conformité avec les statuts fédéraux.

L'enseignant titulaire du DEBK agit en pleine autonomie pour enseigner uniquement le BK et pour une durée illimitée au sein d'un club affilié à la FFK.

L'obtention du DEBK ne permet pas l'ouverture d'un club affilié à la FFK.

Afin d'obtenir le DEBK, le candidat doit suivre intégralement la formation. Le département formation établit les diplômes après validation du Président de la FFK et du DTN.

La formation est ouverte à tous les pratiquants de body karaté, même non diplômés, ainsi qu'aux titulaires du DAF, DIF, CQP, BEES1, BEES2, DEJEPS et DESJEPS désirant se perfectionner dans cette discipline.

La certification est obtenue à l'issue d'une formation organisée par une ligue régionale.

6.1 PREREQUIS ET OBJECTIFS DE LA FORMATION BODY KARATE

FORMATIONS	PRE-REQUIS	OBJECTIF	ORGANISATION
DEBK	<ul style="list-style-type: none"> - 3 années de licence ; - Avoir 18 ans ; - Être titulaire d'un diplôme de secourisme. - Posséder un certificat médical de non contre-indication à l'enseignement du karaté ou d'une discipline associée datant de moins de trois mois. Il n'y a pas de prérequis en terme de grade.	Le DEBK permet l'enseignement bénévole en autonomie pour une durée illimitée dans un club affilié à la FFK. L'obtention du DEBK ne permet pas l'ouverture d'un club affilié FFK	LIGUES REGIONALES

6.2 VOLUME GLOBAL DE LA FORMATION BODY KARATE

Pour chaque formation fédérale de la FFK le volume global correspond à la somme des heures faites dans les différents modes de formation (voir explications page suivante). Les heures en « présentiel en école de formation » ne sont donc qu'une partie du total :

- DEBK : volume global de 32h **dont 24h en école de formation.**

DEBK	Préformation (PREF)		Présentiel Formatif lors des stages BK (PF)
UF1 : Enseignement et animation DEBK (6h)			
UF2 : Environnement associatif et fédéral (6h)	4h		
UF3 : Musique et Mouvement (12h)			
Mise en situation et Evaluation (8h)			
Totaux par modes de formation	4h		4h
Total global		32h	

En fonction de ses diplômes, un candidat à la formation DEBK peut bénéficier d'allègements concernant la préformation l'UF2

	Préformation UF2 Environnement associatif et fédéral
Allègement	Les titulaires des diplômes suivants : <ul style="list-style-type: none"> - DAF - DIF - CQP - BEES 1 et 2 - DEJEPS et DESJEPS

6.3 VOLUMES DETAILLE ET PLANIFICATION DE LA FORMATION BODY KARATE

a) Principes généraux

Modes de formation

Trois modes de formation sont dispensés. Ils seront programmés dans l'ordre du tableau ci-dessous qui correspond à une formation en 3 temps. Néanmoins le 3^{ème} temps (présentiel formatif lors des stages Body Karaté) pourra être commencé avant le début de la formation Body karaté si cela est possible.

Aucun certificat ne peut être validé et décerné tant que les temps de formation n'ont pas tous été effectués.

1 Préformation (PREF)	Au minimum 10 jours avant le début de la formation en Ligue Régionale, les stagiaires auront accès à des fiches thématiques par le référent Body Karaté de la formation. Ils devront les avoir étudiées avant le début de la formation.
↓	
2 Présentiel lors de la formation (EF)	Les stagiaires doivent être présents lors des cours dispensés sous la responsable technique de Body Karaté sous l'autorité du DTR de la Ligue Régionale. Le responsable technique Body Karaté de la formation établit la liste des présents par la tenue d'une feuille d'émargement pour chaque demi-journée.
↓	
3 Présentiel formatif lors des stages BK (PF)	Ce temps concerne les heures de participation à 2 stages régionaux ou fédéraux de Body karaté. La présence des stagiaires est contrôlée au moyen du formulaire de validation des heures (modèle fédéral) visé par le DTR et contresigné par le responsable régional de Body Karaté..

Préconisations de planification

Pour la formation, le volume en présentiel en Ligue Régionale a été établi pour correspondre à un nombre entier de journées avec une durée de formation de 8h par jour. Différentes options sont proposées, pour que chaque organisateur de formation (Ligue régionale) puisse faire un choix en fonction des contraintes locales.

6.4 LE DIPLOME D'ENSEIGNANT BODY KARATE

Volume total de 32h à planifier selon les principes suivants

Préformation (4h)

Les supports doivent être fournis aux stagiaires au moins 10 jours avant le début de la formation.

Présentiel en école de formation (24h)

Une seule formule de planification est possible :

- Une formation de deux jours lors d'un weekend ;
- Une évaluation finale pour l'obtention du DEBK sur une journée post formation.

La répartition par jour peut se dérouler ainsi :

- Exemple1 : 8h samedi (UF2 et UFI), 8h dimanche (UF3) et 8h le samedi ou dimanche suivant (Mise en situation et évaluation)
- Exemple2 : 8h samedi (UF2 et UFI), 8h le samedi suivant (UF3) et 8h le samedi ou dimanche suivant (Mise en situation et évaluation) ...

Evaluations des UF :

Le temps d'évaluation par candidat est de 30 minutes, mais selon le nombre de candidats le temps total d'examen peut varier de façon importante. Selon les possibilités logistiques de l'organisateur les évaluations pourront donc avoir lieu lors d'une journée distincte après le week-end de formation.

Présentiel formatif lors des stages body karaté fédéraux (4h)

Les heures de participation aux 2 stages Body Karaté fédéraux doivent être effectuées en priorité lors de la saison d'inscription en formation.

DEBK	Préformation (PREF)	Présentiel en école de formation(EF)	Présentiel lors des participations fédérales(PF)
1A : Concevoir et mettre en œuvre des exercices BK 1B : Concevoir et mettre en œuvre des séances BK		2h 4h	
2A : Environnement du club 2B : Environnement fédéral 2C : Environnement spécifique du Body karaté	4h	2h	
3A : Connaissances générales 3B : Musique et Mouvement 3C : Participation à deux stages Body karaté		4h 4h	4h
Mise en situation et Evaluation			

6.5 CONTENUS DE LA FORMATION BODY KARATE

Les responsables techniques de la formation Body Karaté devront utiliser les fiches des contenus qui seront mises à leur disposition.

UF 1 : Enseignement et animation (6h)

1A : Concevoir et mettre en œuvre des exercices en BK	PREF	EF	PF
Connaître les objectifs du body karaté Connaître la différence entre un objectif (développer une habilité motrice) et les moyens pour l'atteindre (les exercices proposés). Savoir se placer, s'exprimer et montrer face à un groupe d'élèves. Savoir mettre en œuvre un exercice en s'assurant du respect des consignes techniques et de sécurité. Savoir évaluer et corriger les élèves de façon globale ou individuelle. Savoir adopter une attitude et un discours adaptés aux caractéristiques du public en termes d'âge, de niveau et de motivation.		2h	
Totaux		2h	

1B : Concevoir et mettre en œuvre des séances en BK	PREF	EF	PF
Connaître les caractéristiques de base des différents publics selon leur âge : adolescents, adultes, seniors. Connaître les rudiments anatomiques et physiologiques permettant d'anticiper les risques de blessure et d'assurer la sécurité des pratiquants.		2h	
Connaître les principes de l'élaboration d'un plan de séance : respect du thème, choix de l'objectif final et des objectifs intermédiaires, enchaînement logique et progressif des différentes phases, consignes techniques et de sécurité, minutage. Savoir appliquer ces principes pour créer un plan de séance en se basant sur le modèle de l'activité, les caractéristiques du public, les bases anatomiques et physiologiques. Savoir mettre en place une progressivité d'apprentissage entre les séances pour former des cycles		2h	
Savoir mettre en œuvre les différentes parties d'une séance : <ul style="list-style-type: none"> - L'échauffement - L'activation cardio-respiratoire - Le renforcement musculaire - Le retour au calme avec la phase des étirements 		2h	
Totaux		6h	

Evaluation de l'UF1

Présentation d'un enchaînement Body Karaté

Lors de la deuxième journée de formation (UF3 Musique et mouvement), le candidat se verra remettre un thème de séance pour la préparation d'un enchaînement de Body Karaté à présenter lors de son évaluation. Il présentera son enchaînement en situation pédagogique avec un groupe de stagiaire.

Mise en situation

Les stagiaires sont répartis en groupes d'environ 5 personnes, afin que lorsque l'un des stagiaires anime sa séance les autres servent de public test (plastron). Pendant une durée maximale de 15 minutes le candidat anime des extraits de sa séance que le jury aura choisis dans le plan de séance.

Entretien

Après sa mise en situation le candidat aura un entretien de 10 minutes maximum avec le jury, qui le questionnera sur sa séance et de façon plus large sur ses conceptions de l'enseignement.

Retour collectif sur les points clés de la formation

Lorsque les mises en situation du groupe sont terminées, le jury effectue une synthèse avec les candidats des points clés des prestations. Aucune appréciation individuelle en rapport avec les notes n'est donnée.

Protocole d'évaluation :

Chaque jury est composé de 2 personnes titulaires du CQP ou d'un diplôme plus élevé. La durée maximale consacrée à un candidat est de 30 minutes : mise en situation (15 minutes) + Entretien (10 minutes) + Harmonisation du jury et attribution de la note (5 minutes). L'évaluation totale prend environ : 0h30 x 5 candidats + 0h30 de retour collectif = 3h00 environ

Si le nombre de candidats est inférieur à 5, le temps résiduel sera mis à profit pour approfondir le retour collectif sur les points clés en pédagogie.

UF2 - Environnement associatif et fédéral (6h)

2A : Environnement du club	PREF	EF	PF
Connaître les grands principes la loi de 1901 sur la liberté d'association. Connaître les bases l'organisation et du fonctionnement du club (rôle et mission du président, du bureau, de l'assemblée générale, des enseignants). Connaître les partenaires locaux (mairie, communauté de communes).	1h		
Connaître les grands principes de la gestion comptable. Connaître les modalités selon lesquelles un enseignant bénévole peut percevoir des remboursements de frais.	0h30		
Connaître le processus de création d'un club et de son affiliation à la FFK. Connaître les règles d'hygiène, techniques et de sécurité des salles.	0h30		
Totaux	2h	0h	0h

2B : Environnement fédéral	PR EF	EF	PF
<i>L'intérêt de la licence :</i> Connaître la réglementation de la licence FFK et le passeport sportif. Connaître les garanties de base d'assurances proposées lors de la prise de licence (responsabilité civile et individuelle accident) ainsi que le défaut d'information. Connaître le contrôle médical de l'enseignement et de la pratique.	1h	0h30	
Connaître les bases de l'organisation et du fonctionnement des différentes instances fédérales : comités départementaux, zones interdépartementales, ligues régionales, niveau national. Connaître les activités fédérales proposées aux publics enfants, jeunes et adultes.	1h		
Totaux	2h	0h30	0h

2C : Environnement spécifique du Body karaté	PR EF	EF	PF
Savoir définir le Body Karaté		1h30	

Connaître les prérogatives du Certificat Body karaté Connaître la SACEM et respecter les droits et redevances des auteurs et compositeurs Connaître les chiffres clés et évènements principaux du Body karaté			
Totaux	4h	2h	0h

Evaluation de l'UF2

Tirage au sort des thèmes

Lors du jour de l'évaluation, le candidat tirera au sort 3 sujets respectivement dans les thèmes suivants référent à l'UF2:

2A : Environnement du club

2B : Environnement fédéral

2C : Environnement spécifique du Body karaté

Exposé

Le candidat disposera de 10 minutes pour exposer les 3 sujets tirés au sort.

Entretien

Après son exposé le candidat aura un entretien de 10 minutes maximum avec le jury.

UF 3 : Musique et Mouvement (12h)

3A : La structure musicale	PREF	EF	PF
Connaître la structure musicale : <ul style="list-style-type: none"> - Repérer le tempo, les phrases et blocs musicaux - Décomposer les blocs Connaître les sites internet et outils pédagogiques utilisés		4h	
Totaux		4h	

3B : Musique et parties spécifiques de la séance	PREF	EF	PF
Savoir utiliser quelle musique pour : <ul style="list-style-type: none"> - L'échauffement - La partie cardio - Le renforcement musculaire - Le retour au calme et/ou le stretching 		4h	
Totaux		4h	

3C : Participation à 2 stages Body Karaté	PREF	EF	PF
Participer à 2 stages régionaux ou fédéraux de Body karaté dans l'année de formation			4h
Totaux		4h	

Evaluation de l'UF3

Cette évaluation sera associée à l'évaluation de l'UFI, cette UF étant l'outil de l'activité.